



Préoccupés par la précarité, les Français pensent que le système de protection sociale doit évoluer

Synthèse des résultats

Baromètre d'opinion Drees 2014

- Avril 2015 -



Enquête réalisée par l'institut BVA pour la DREES

<http://www.drees.sante.gouv.fr/>

<http://www.bva.fr/fr/>

Sommaire

Vue d'ensemble

Préoccupés par la précarité, les Français pensent que le système de protection sociale doit évoluer	3
---	---

Focus 1

Comment les Français souhaiteraient-ils réformer les allocations familiales ?	7
---	---

Focus 2

Que pensent les Français de la hiérarchie des rémunérations ?	9
---	---

Focus 3

Les Français connaissent-ils les principales prestations sociales ?	10
---	----

Présentation du Baromètre d'opinion DREES	11
---	----

Pour en savoir plus	12
---------------------------	----

Dossier réalisé par **Sébastien Grobon** et **Etienne Perron-Bailly**

Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques

Préoccupés par la précarité, les Français pensent que le système de protection sociale doit évoluer

- En 2014, les trois quarts des Français jugent bonne leur situation mais c'est le cas de seulement un chômeur sur deux.
- Depuis 2010, les Français sont de plus en plus nombreux à penser que les prestations sociales ne devraient pas être universelles, mais bénéficier aux seuls cotisants.
- Sept Français sur dix estiment être en bonne santé et cette proportion est stable depuis 2007.

→ **Depuis 2000**, le Baromètre d'opinion de la Drees est un **outil de référence** pour analyser l'évolution de l'opinion des Français sur leur **santé**, sur la **protection sociale** (assurance maladie, retraite, famille, handicap-dépendance, pauvreté-exclusion) ainsi que sur les **inégalités sociales**. Les données de la vague 2014 ont été collectées entre octobre et décembre, auprès d'un **échantillon de plus de 3 000 personnes**, représentatif de la population âgée de 18 ans ou plus en France métropolitaine (méthode des quotas). Dans la suite de ce document et pour en faciliter la lecture, le terme « Français » désigne les personnes de 18 ans ou plus vivant en France métropolitaine, qu'elles soient de nationalité française ou non, interrogées dans le cadre de ce Baromètre.

Les Français très préoccupés par le risque de précarité

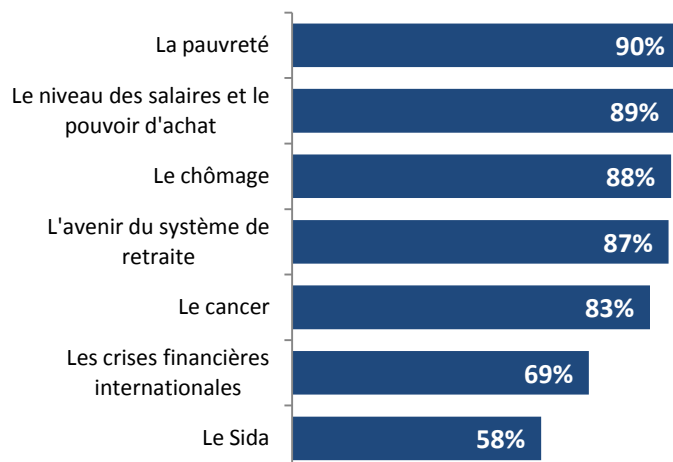
C'est le risque de se retrouver démuné qui inquiète le plus souvent les Français : 90 % d'entre eux se déclarent personnellement préoccupés par la pauvreté. Ils sont tout aussi nombreux à exprimer des craintes sur le niveau des salaires et du pouvoir d'achat (89 %), sur le chômage (88 %) et enfin sur l'avenir du système de retraites (87 %).

Les Français sont en revanche moins préoccupés par les sujets liés à la santé que par le passé. C'est notamment le cas du sida qui inquiète 58 % des Français en 2014 contre 80 % en 2004, et, dans une moindre mesure, du cancer (83 % en 2014 contre 91 % en 2004).

D'autres préoccupations sont plus cycliques : les « crises financières internationales » préoccupent deux tiers des Français en 2014 contre 76 % d'entre eux en 2008 après la crise des *subprimes* (soit +19 points par rapport à 2007), et contre 82 % en 2011 après la crise des dettes souveraines (soit +10 points par rapport à 2010).

Une très large majorité des Français se disent personnellement préoccupés par leur situation sociale

Pour chacun des sujets suivants, dites s'il vous préoccupe vous personnellement beaucoup ou assez...



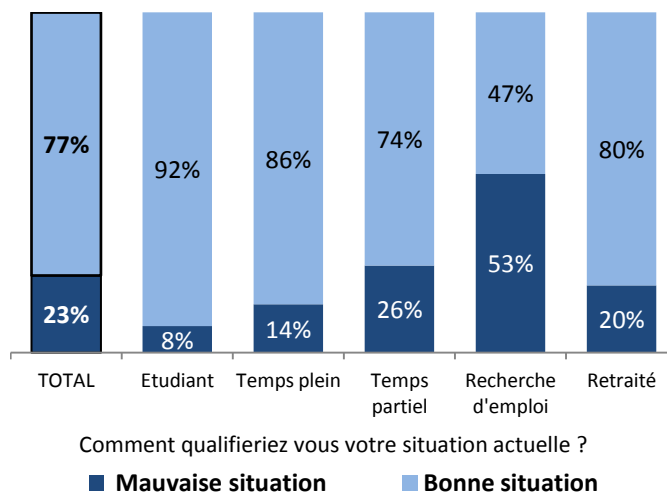
NB : Toutes les modalités proposées aux enquêtés ne sont pas représentées dans ce graphique

Trois personnes sur quatre et près d'un chômeur sur deux estiment que leur situation est bonne

Depuis 2007, les trois quarts des Français jugent leur situation « plutôt bonne » ou « très bonne ». Les étudiants et les personnes ayant un emploi à temps plein partagent beaucoup plus fréquemment cette opinion (respectivement 94 % et 86 % en 2014) que les personnes employées à temps partiel ou celles à la recherche d'un emploi (resp. 74 % et 47 % en 2014).

On constate également des disparités importantes selon le type d'emploi occupé : 89 % des professions libérales ou cadres supérieurs pensent que leur situation est bonne, contre seulement 64 % des ouvriers et 74 % des employés.

Près de la moitié des personnes en recherche d'emploi jugent leur situation bonne



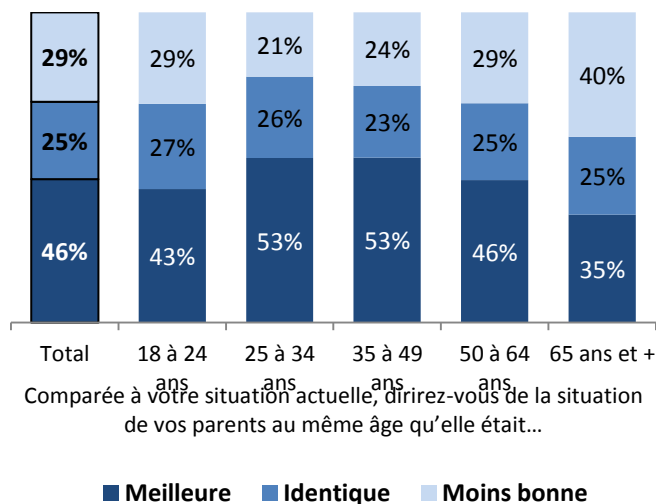
La moitié des Français (46 %) considèrent que la situation de leurs parents était meilleure que la leur au même âge. Cette proportion est en forte hausse depuis 2004 (+ 10 points) mais stable depuis 2010.

C'est entre 25 et 49 ans que le sentiment de déclassement est le plus fort : 53 % des personnes de cet âge estiment que la situation de leurs parents était meilleure. En revanche seuls 35 % des 65 ans et plus partagent ce sentiment, contre 43 à 46 % pour les plus jeunes (18-24 ans) ou pour les 50-64 ans.

Depuis 2010, l'écart entre les 50-64 ans et les 65 ans et plus se maintient à un niveau élevé d'au moins 11 points.

Comme dans les précédentes vagues d'enquête, les Français sont moins optimistes pour leurs enfants que pour eux-mêmes. La moitié des Français sont optimistes pour leur propre avenir, mais seulement un tiers d'entre eux l'est « pour leurs enfants ou les générations futures ».

Plus de la moitié des 25-49 ans pensent que la situation de leur parents au même âge était meilleure



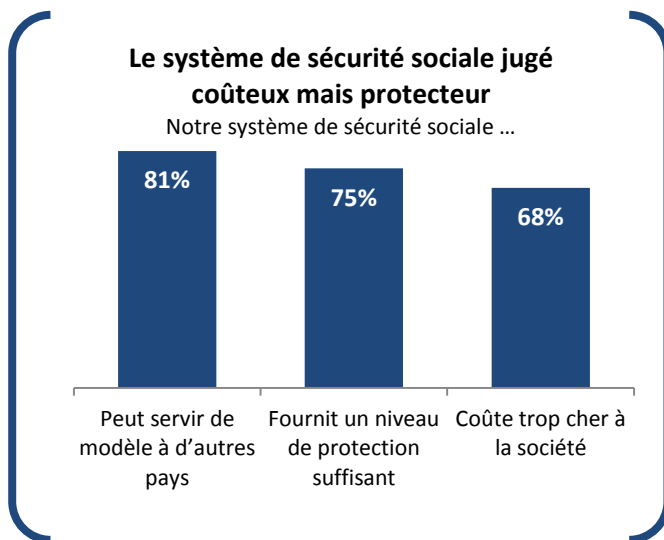
Le risque de chômage perçu baisse de trois points par rapport à 2013 : 42 % des Français considèrent en 2014 qu'il y a un risque de chômage dans les mois à venir pour eux-mêmes ou l'un de leurs proches, soit un niveau proche de celui de 2010.

Huit Français sur dix considèrent que leur système de sécurité sociale peut servir de modèle

Bien que cette part diminue, sept Français sur dix estiment qu'il faut « réformer la société française sur certains points tout en conservant l'essentiel » (69 % en 2014 soit - 8 points par rapport à 2004). Cela traduit leur **souhait de conserver les fondamentaux du système actuel tout en le faisant évoluer, volonté que l'on retrouve aussi s'agissant plus spécifiquement de la protection sociale**. La part des Français qui pensent qu'il faut « radicalement changer la société française » (27 %) est, elle, en hausse de 9 points depuis 10 ans. Seulement 4 % des Français pensent qu'il faut « conserver la société française en l'état ».

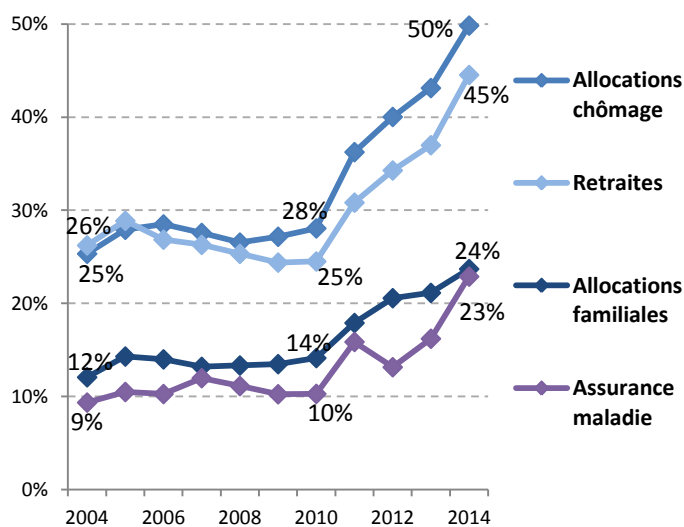
Selon 81 % des Français, le système de sécurité sociale français « peut servir de modèle à d'autres pays ». Trois quarts des Français pensent que le système de sécurité sociale français « fournit un niveau de protection suffisant », mais deux tiers d'entre eux pensent qu'il « coûte trop cher à la société ».

Ce contraste entre l'exemplarité ressentie et le coût élevé du système de sécurité sociale français était déjà notable en 2006 selon les données de l'Eurobaromètre¹. Les Français étaient alors parmi les plus nombreux en Europe à considérer leur système de sécurité sociale comme exemplaire mais trop coûteux.



Depuis 2010, les Français sont beaucoup plus nombreux à penser que le système de protection sociale ne devrait bénéficier qu'aux cotisants : c'est le cas d'un Français sur deux pour les allocations chômage et pour les retraites, soit 20 points d'augmentation.

Une part croissante des Français pense que les prestations devraient bénéficier uniquement à ceux qui cotisent



Concernant les allocations familiales et l'assurance maladie, un quart des Français pensent qu'elles devraient être réservées aux seuls cotisants, soit 10 points de plus qu'en 2010. Entre 2004 et 2010, ces proportions étaient en revanche relativement stables.

Logiquement, la part des Français favorables à des allocations universelles, c'est-à-dire qui ne bénéficieraient pas uniquement aux plus pauvres ou à ceux qui cotisent, diminue fortement depuis 2010, dans un contexte de crise économique et de réduction des déficits publics.

¹ http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_273_fr.pdf, pp 77-80. Il s'agit des comparaisons internationales les plus récentes disponibles sur ce sujet.

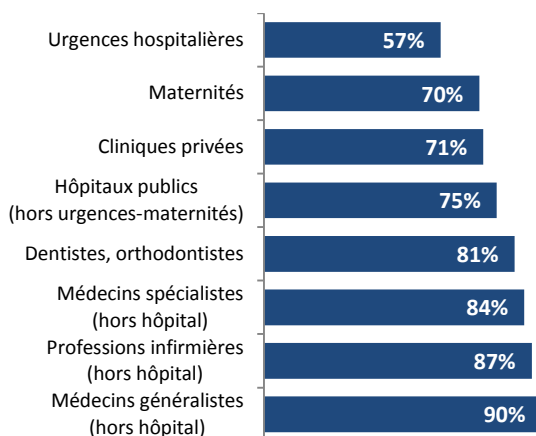
Les Français s'estiment très majoritairement en bonne santé et sont globalement satisfaits de la qualité des soins

Sept Français sur dix s'estiment en bonne santé en 2014 dont trois sur dix en très bonne santé. Ces proportions sont stables depuis 2007. Les ménages dont le niveau de vie est dans la moitié supérieure sont plus nombreux à se déclarer en bonne santé (78 % contre 66 % pour les autres). En 2014, quatre Français sur dix estiment que la santé de leurs compatriotes s'est améliorée ces dernières années, soit un niveau stable depuis quatre ans, ce qui contraste avec la diminution de 23 points observée de 2004 à 2011.

En 2014, une majorité des Français estime que la qualité des soins est satisfaisante, notamment en ce qui concerne la médecine de ville (professionnels de santé libéraux exerçant en cabinet libéral). Plus de huit Français sur dix sont satisfaits de la qualité des soins prodigués par les médecins généralistes (90 %), les infirmiers (87 %), les médecins spécialistes (84 %) ainsi que les dentistes et orthodontistes (81 %).

Les Français sont en majorité satisfaits de la qualité des soins en 2014

En général, concernant la qualité des soins ou des services offerts par les prestataires suivants, diriez-vous que vous êtes très ou plutôt satisfait(e) ?



notamment en ce qui concerne la médecine de ville (professionnels de santé libéraux exerçant en cabinet libéral). Plus de huit Français sur dix sont satisfaits de la qualité des soins prodigués par les médecins généralistes (90 %), les infirmiers (87 %), les médecins spécialistes (84 %) ainsi que les dentistes et orthodontistes (81 %).

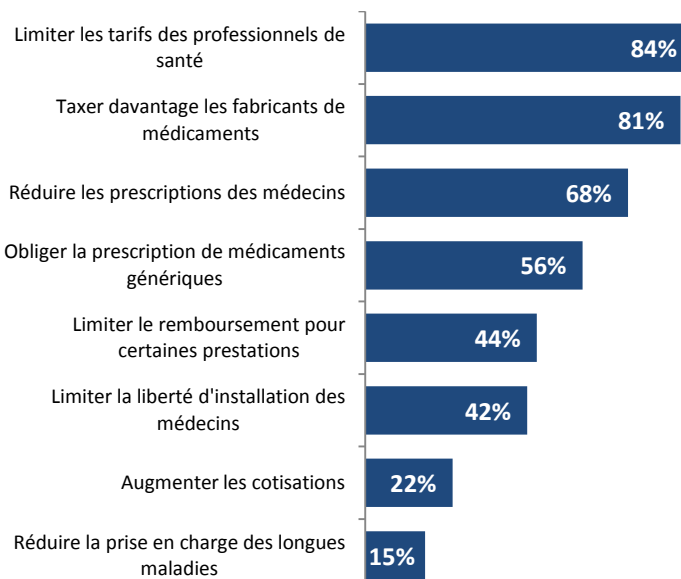
La qualité des soins délivrés par les urgences hospitalières est jugée moins satisfaisante qu'en médecine de ville : ce service recueille seulement 57 % d'avis favorables. Les maternités, les autres services des hôpitaux publics et des cliniques sont globalement jugés plus satisfaisants (70 % à 75 % de satisfaction en 2014).

La solution préférée des Français pour réduire le déficit de la branche maladie de la Sécurité sociale est la limitation des tarifs des professionnels de santé (84 %), et la

taxation des fabricants de médicaments (81 %). Une large majorité des Français souhaitent également jouer sur le comportement des médecins : 68 % souhaitent qu'ils prescrivent moins de médicaments et d'exams, et 56 % que soit rendue obligatoire la prescription de médicaments génériques. En revanche, seulement quatre Français sur dix souhaitent limiter la liberté d'installation des médecins.

Les Français soutiennent en revanche bien moins des mesures augmentant les cotisations sociales (22 %) ou réduisant la prise en charge des longues maladies (15 %).

Les mesures à mettre en œuvre pour réduire le déficit de l'assurance maladie selon les Français



Comment les Français souhaiteraient-ils réformer les allocations familiales ?

- 39 % des Français estiment nécessaire de « donner des allocations familiales à toutes les familles, mais davantage aux familles dont le revenu total est inférieur à 6 000 € ». 42 % jugent même qu'il faut « réserver les allocations familiales aux familles dont le revenu total est inférieur à 6 000 € ».
- Ils ne sont que 7 % à considérer que l'objectif prioritaire de la politique familiale devrait être le soutien à la natalité, et cette proportion diminue depuis 2000.

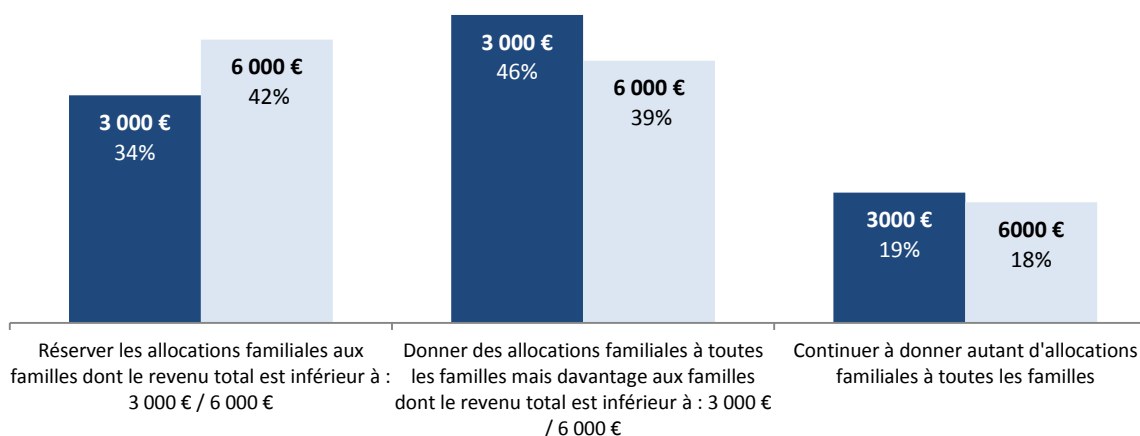
Les allocations familiales sont versées aux familles d'au moins deux enfants de moins de 20 ans. Le montant servi par enfant est plus important pour les familles nombreuses (trois enfants ou plus) et ne dépendait pas jusqu'en 2015 des revenus des bénéficiaires. Ces questions du Baromètre ont été posées pendant le débat au Parlement de la loi qui a acté la diminution des allocations familiales des ménages dont le revenu excède un certain plafond de revenu, fixé à 6 000 € pour les familles de deux enfants.

Les Français souhaitent des allocations familiales ciblées sur les plus modestes

Interrogés sur les allocations familiales, 42 % des Français jugent qu'il faut « réserver les allocations familiales aux familles dont le revenu total est inférieur à 6 000 € ». 39 % des personnes interrogées estiment toutefois nécessaire de « donner des allocations familiales à toutes les familles, mais davantage aux familles dont le revenu total est inférieur à 6 000 € ». Enfin, seulement 18 % des répondants approuvent le fait de « continuer à donner des allocations familiales à toutes les familles », comme c'était le cas jusqu'ici. 1% des enquêtés considèrent enfin qu'il « ne faut plus donner d'allocations familiales ».

Ces résultats varient peu lorsque la question porte sur un seuil deux fois moins élevé, 3 000 € (cf. graphique). La proportion souhaitant réserver les allocations familiales aux familles dont le revenu ne dépasse pas ce seuil est plus faible (34 %, soit huit points de moins). Symétriquement, la proportion souhaitant donner des allocations à toutes les familles mais davantage à celles dont le revenu est inférieur à 3 000 € augmente légèrement (46 %, soit sept points de plus).

Seul un Français sur cinq souhaite continuer à donner autant d'allocations familiales à toutes les familles



NB : 1% des enquêtés considèrent qu'il "ne faut plus donner d'allocations familiales", et cette proportion ne varie pas selon le seuil

Ce constat s'inscrit dans une diminution plus large du soutien à l'universalité des prestations depuis la crise économique, que l'on observe en particulier pour les allocations familiales. Alors qu'en 2004, 66 % des répondants estimaient que les allocations familiales devraient bénéficier « à tous, sans distinction de catégorie sociale et de statut professionnel », cette proportion n'est plus que de 49 % en 2014. La part des Français considérant que les allocations familiales devraient uniquement bénéficier « à ceux qui ne peuvent pas s'en sortir seuls » augmente *a contrario* depuis 2008 (+5 points), ainsi que la proportion estimant qu'elles devraient bénéficier « aux seuls cotisants » (+11 points).

Allocations familiales dès le premier enfant ou maintien du statu quo ? Un avis très lié au nombre d'enfants du ménage

57 % des Français estiment qu'à la différence de ce que prévoit la législation actuelle, « il faudrait accorder des allocations familiales dès le premier enfant, quitte à diminuer le montant que reçoivent les familles de deux enfants et plus », contre 40 % qui pensent au contraire qu'il « faut maintenir le système actuel qui accorde des allocations familiales à partir du deuxième enfant ». Une très faible proportion (3 %) considère enfin qu'il faut supprimer les allocations familiales.

Logiquement, cette position est très fortement liée à la structure familiale. Parmi les familles n'ayant qu'un seul enfant à charge, 66 % se prononcent pour une extension des allocations familiales dès le premier enfant, contre 31 % qui souhaitent maintenir le système actuel. Les familles ayant trois enfants ou plus à charge ne sont que 46 % à souhaiter une extension des allocations familiales au premier enfant (soit 20 points de moins que les précédentes) ; elles sont en revanche 54 % à défendre le système actuel (soit 23 points de plus). Les personnes vivant dans des ménages sans enfant ont une position intermédiaire : 58 % estiment qu'il faudrait étendre ces allocations dès le premier enfant et 40 % qu'il faut maintenir les prestations actuelles.

Les objectifs priorités par les Français sont les conditions de logement des familles et la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle

Depuis 1945, les objectifs de la politique familiale ont évolué, passant progressivement d'une politique de soutien à la natalité à des objectifs plus complexes de redistribution, de soutien aux familles modestes et de maintien des mères sur le marché du travail. De fait, aujourd'hui, seuls 7 % des Français indiquent que l'objectif de la politique familiale devrait être prioritairement de soutenir la natalité et cette proportion est en baisse depuis 2000 (-7 points). Si seuls 9 % des Français assignent à la politique familiale la priorité de « rapprocher le niveau de vie des familles avec enfants de celui des familles sans enfant », **ils sont nettement plus nombreux (33 %) à considérer qu'elle devrait « permettre aux familles de mieux se loger »**, et cette proportion augmente depuis 2000 (+11 points).

Les Français se reconnaissent également dans des objectifs attribués plus récemment à la politique familiale : **34 % estiment que celle-ci doit prioritairement permettre une « meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle »** et 18 % considèrent qu'elle doit en priorité « rendre les jeunes de plus de 20 ans plus autonomes à l'égard de leur famille ».

Que pensent les Français de la hiérarchie des rémunérations ?

- Interrogés sur le montant que gagnent et que devraient gagner différentes professions, neuf Français sur dix (88 %) estiment que les salaires des ouvriers non qualifiés doivent être augmentés, et sept sur dix (74 %) considèrent que ceux des PDG des grandes sociétés françaises doivent être réduits.
- Quatre Français sur dix pensent qu'il faudrait interdire les rémunérations dépassant 10 000 euros par mois ; sept sur dix interdire celles qui dépassent 50 000 euros mensuels.

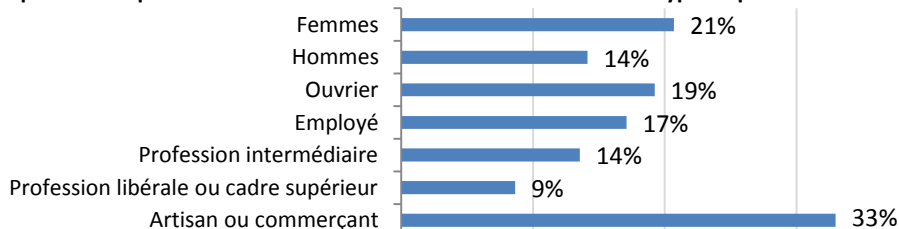
Les Français souhaiteraient que les salaires des personnes exerçant la même profession qu'eux augmente, mais dans une moindre mesure chez les cadres que chez les employés, les ouvriers ou les commerçants

Interrogés sur le montant que gagnent *a priori* les personnes exerçant la même profession qu'eux, les Français indiquent un salaire médian² de 1 600 €. Mais selon eux, le salaire médian des personnes exerçant leur profession devrait être de 1 940 €, soit 20 % de plus.

Cet écart entre les salaires souhaité et estimé varie selon la profession : il est plus faible pour les cadres, qui souhaiteraient que les salaires des personnes exerçant leur profession soient augmentés de 9 %³, et plus élevé pour les artisans et commerçants, qui prônent une augmentation de leur rémunération de 33 %. Les employés et ouvriers considèrent que ceux qui exercent la même profession qu'eux devraient respectivement gagner 17 % et 19 % de plus. Généralement, l'écart est plus important pour les personnes ayant un niveau de vie faible que pour celles ayant un niveau de vie élevé.

Il varie également selon le sexe. Les femmes, qui ont une estimation du salaire des personnes exerçant leur profession globalement plus basse que celle des hommes (d'environ 18 %), indiquent un salaire souhaité supérieur de 21 %, contre 14 % pour les hommes.

L'écart entre le salaire estimé par les enquêtés pour les personnes exerçant la même profession qu'eux et le salaire souhaité varie selon le sexe et le type de profession



² On considère dans ce focus des estimations médianes plutôt que moyennes, soit le montant qui partage la distribution des salaires estimés par les enquêtés en deux parties égales. Autrement dit, c'est le niveau de salaire au-dessus duquel se situe la moitié des salaires estimés, et au-dessous duquel se situe l'autre moitié des estimations. La médiane est plus adaptée ici parce qu'elle varie moins selon les valeurs les plus élevées ou les plus faibles de la distribution.

³ Si l'on considérait l'estimation moyenne du salaire (et non plus la médiane), la différence entre les cadres et les employés et ouvriers ne serait plus significative.

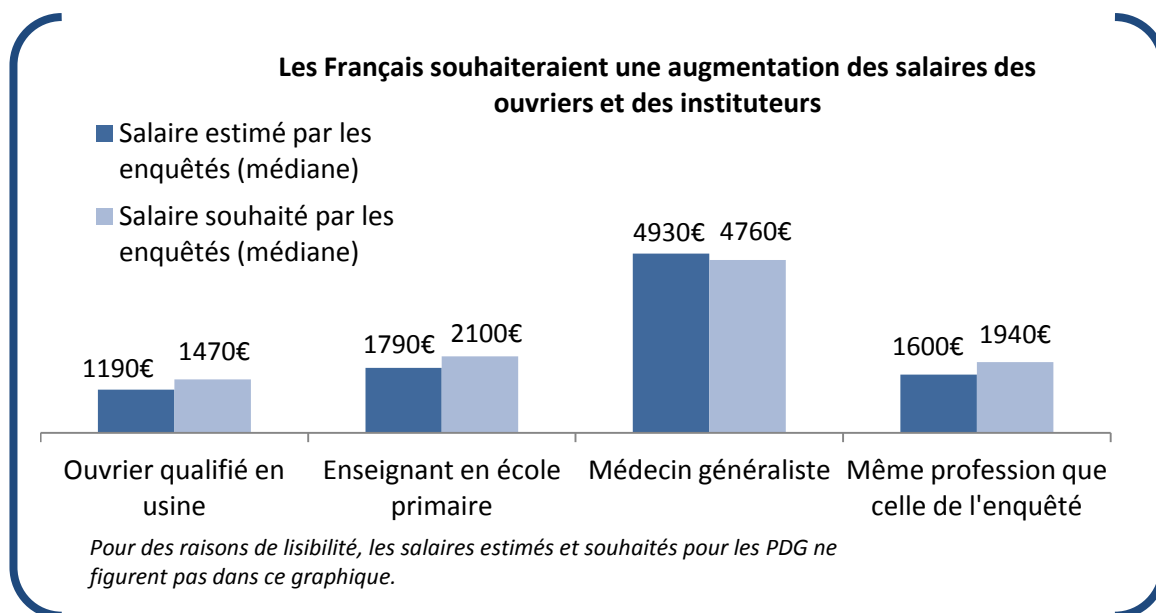
Une très large majorité pense que les salaires des ouvriers non qualifiés devraient être augmentés et ceux des PDG réduits

Après avoir été interrogés sur le revenu mensuel moyen que perçoivent selon eux différents professionnels tels que les ouvriers non qualifiés, les instituteurs, les médecins généralistes ou encore les PDG de grandes entreprises, les enquêtés sont ensuite invités à indiquer la rémunération souhaitable pour ces professions.

Leurs estimations portant sur ces professions clairement identifiées montrent un souhait de conserver la hiérarchie salariale existante, mais de diminuer fortement les écarts les plus importants en augmentant les bas salaires et en réduisant les plus élevés, ce qui transparissait déjà dans de précédentes exploitations des mêmes questions (Forsé, Galland, 2011). Neuf Français sur dix estiment que les salaires des ouvriers non qualifiés doivent être augmentés et sept sur dix considèrent que ceux des PDG des grandes sociétés françaises doivent être réduits.

Plus précisément, les Français préconiseraient de rémunérer :

- 1 470 euros⁴ un ouvrier non qualifié en usine (soit 24 % de plus que le salaire qu'ils estiment en moyenne pour cette catégorie) ;
- 2 100 euros un enseignant en école primaire (+17%) ;
- 4 760 euros un médecin généraliste (-3 %) ;
- 11 540 euros pour le PDG d'une grande société française (-54 %).



Sept Français sur dix favorables à l'interdiction des rémunérations dépassant 50 000 euros par mois

Quatre Français sur dix pensent qu'il faudrait interdire les rémunérations dépassant 10 000 euros par mois, sept sur dix celles qui excèdent 50 000 euros.

Concernant la réglementation des écarts de salaire dans les entreprises, les trois quarts des Français seraient favorables à ce que l'on impose que le salaire le plus élevé ne dépasse pas dix fois le montant du plus faible (soit par exemple un éventail salarial allant de 1 500 € à 15 000 €). Neuf sur dix sont d'accord pour limiter le salaire le plus élevé à cinquante fois le plus faible (soit par exemple une fourchette de rémunération de 1 500 € à 75 000 €).

⁴ Il s'agit ici encore de l'estimation médiane.

Les Français connaissent-ils les principales prestations sociales ?

- Plus de 95 % des Français ont entendu parler du revenu de solidarité active (RSA), des aides au logement et des allocations familiales.
- Certaines prestations restent en revanche peu connues : c'est le cas notamment de l'allocation personnalisée d'autonomie (52 %) des personnes âgées et de l'aide pour l'acquisition d'une complémentaire santé (32 %).

La majorité des Français a entendu parler des principales prestations sociales, mais dans des proportions assez variables

La connaissance des prestations sanitaires et sociales est largement partagée : plus de trois quarts des Français ont entendu parler du RSA (97 %), des aides au logement (97%), des allocations familiales (99 %), de la couverture maladie universelle complémentaire ou CMU-C (90 %), de l'allocation pour les adultes handicapés ou AAH (78 %), ou encore du minimum vieillesse (74 %).

La bonne connaissance des aides au logement et des allocations familiales transparaît également dans une étude récente du CREDOC au sujet des prestations familiales, selon laquelle l'allocation de rentrée scolaire et la prime à la naissance ou à l'adoption sont elles aussi connues par plus de sept Français sur dix⁵.

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA), qui permet d'aider à la prise en charge des personnes dépendantes, n'est en revanche connue que de la moitié des Français (52 %) selon le Baromètre d'opinion de la Drees. Elle est davantage connue par les ménages les plus aisés que par les plus modestes, et sa notoriété augmente avec l'âge.

L'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé est méconnue, ce qui contribue probablement à expliquer le faible recours à cette prestation

Seulement trois Français sur dix ont entendu parler de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS), qui permet à des ménages modestes de recevoir un « chèque santé » pour participer au financement de leur assurance maladie complémentaire.

Cette faible notoriété contribue probablement à expliquer que de nombreux bénéficiaires potentiels de l'ACS n'y ont pas recours. En effet, selon les estimations de la Drees, plus des trois cinquièmes des personnes potentiellement éligibles n'ont pas recours à l'ACS en 2013, soit plus de deux millions de personnes.

⁵ Hoibian S., « Soutien à la fonction parentale, connaissance des dispositifs et perception de la Caf. État de l'opinion en 2014, », étude réalisée pour le compte de la Cnaf, CREDOC, sept 2014.

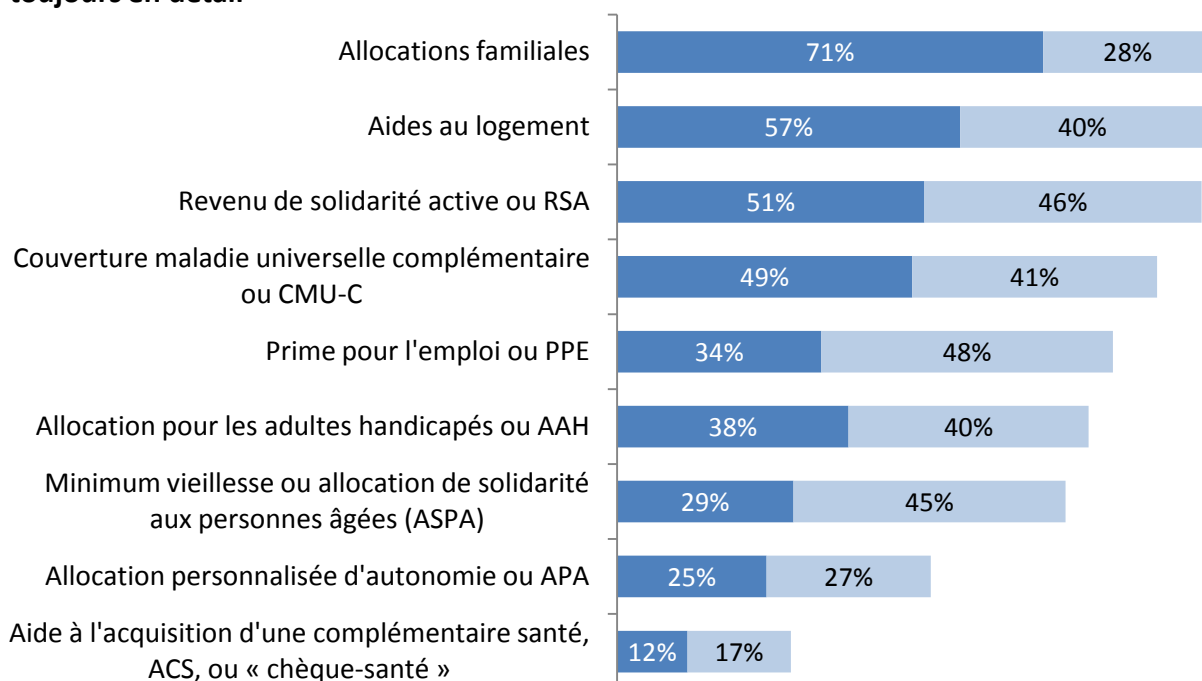
Un enquêté sur deux déclare savoir précisément à qui bénéficie le RSA

La proportion des Français qui connaissent les prestations dans le détail ne dépasse cependant pas sept Français sur dix, même pour les prestations les plus connues. Bien que 71 % des enquêtés indiquent savoir précisément qui bénéficie des allocations familiales, cela n'est le cas que de 57 % pour les aides au logement, et d'un sur deux pour le RSA ou la couverture médicale universelle complémentaire.

Les bénéficiaires de la prime pour l'emploi, de l'allocation pour adultes handicapés, du minimum vieillesse ou encore de l'allocation personnalisée d'autonomie sont quant à eux connus précisément par moins d'un Français sur trois.

→ Les résultats à cette question seront approfondis dans une publication à paraître au format *Études et Résultats*

Les prestations sociales sont globalement connues des Français, mais pas toujours en détail



■ Savent assez précisément qui en bénéficie

■ Ont entendu parler de la prestation, mais ne savent pas précisément ou pas du tout qui en bénéficie

Le Baromètre Drees permet de mesurer l'évolution perçue des politiques sanitaires et sociales

Un outil de suivi conjoncturel depuis 2000

Le Baromètre d'opinion de la Drees suit chaque année depuis 2000 l'évolution de l'opinion des Français sur leur santé, sur la protection sociale dans l'ensemble de ses dimensions (assurance maladie, retraite, famille, handicap, dépendance, solidarité, lutte contre la pauvreté et l'exclusion) ainsi que sur les inégalités et la cohésion sociale. 3 000 personnes ont été interrogées dans le cadre de ce Baromètre en 2014.

A la demande de la Drees, l'institut BVA a réalisé l'enquête entre octobre et décembre 2014, en face-à-face auprès d'un échantillon représentatif de la population française métropolitaine âgée de 18 ans et plus. Cet échantillon est construit selon la méthode des quotas, par sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomération.


Le caractère annuel et l'ancienneté de ce baromètre en font un outil de suivi conjoncturel indispensable pour appréhender l'évolution de l'opinion des Français sur les politiques dont le Ministère a la charge, tant en matière de santé que de solidarité. Le Baromètre apporte un éclairage complémentaire aux travaux menés habituellement par la Drees, puisqu'il permet de mettre en parallèle les évolutions perçues et réelles des politiques sanitaires et sociales. Il est notamment utilisé à ce titre par des chercheurs en sociologie ou en science politique.

Appréhender l'opinion sur neuf thématiques liées à la protection sociale

Le questionnaire comporte neuf modules thématiques (des questions relatives à certains de ces thèmes sont posées en alternance une année sur deux) :

- **Inégalités*** (inégalités de revenus, inégalités entre hommes et femmes, justice sociale, etc.) ;
- **Pauvreté / exclusion*** (évolution de la pauvreté, définition des personnes exclues, opinion sur le montant et l'efficacité du RSA et des allocations chômage, etc.) ;
- **Protection sociale** (financement de la protection sociale, ciblage des prestations sur les plus modestes ou les seuls cotisants, etc.) ;
- **Retraites** (âge de départ anticipé et souhaité, niveau de vie des retraités, réformes souhaitées pour préserver le système de retraite, etc.) ;
- **Santé** (perception de l'état de santé de la population, qualité et accès aux soins, risque sanitaire, inégalités de santé, réformes souhaitées, etc.) ;
- **Famille*** (objectif que doit poursuivre la politique familiale, durée du congé maternité, mode de garde privilégié pour les enfants en bas âge, etc.) ;
- **Handicap** (effort de la société envers les personnes handicapées, etc.) ;
- **Dépendance** (création d'une cotisation obligatoire pour aider financièrement les personnes dépendantes, statut des aidants, etc.) ;
- **Logement** (difficulté pour se loger, etc.).

Pour chaque thème, le questionnement vise à connaître les attentes et les préoccupations des Français. Il porte sur le fonctionnement du système actuel et sur de potentielles réformes. Les thèmes suivis d'une étoile sont davantage approfondis cette année, grâce à la présence de questions supplémentaires bisannuelles.



Pour
aller
plus
loin

En savoir plus sur le baromètre d'opinion Drees et l'évolution des résultats de 2000 à 2014

Site Web :

<http://www.drees.sante.gouv.fr/le-barometre-d-opinion-de-la-drees,11136.html>

Publications 2015

- * BVA, 2015, « Principaux résultats du baromètre Drees 2014 », Rapport pour la Drees.
- * Carine Burricand, Sébastien Grobon, 2015, « Quels stéréotypes sur la place des femmes et des hommes en 2014 ? », Etudes et Résultats n°907 , Drees, mars.

Autres publications récentes liées au baromètre

- * Sébastien Grobon, 2014, « Les ménages aisés envisageraient plus souvent de déléguer la prise en charge de leur proche parent dépendant », Dossiers Solidarité Santé n°57, Drees, Décembre.
- * Sébastien Grobon, 2014, « Quel budget faut-il tous les mois pour vivre ? Apport des données d'enquêtes pour appréhender un seuil de revenu minimum », *Minima sociaux et prestations sociales*, Drees, décembre.
- * Rosalinda Coppoletta, 2014, « Les attentes des Français en matière de protection sociale », *La protection sociale en France et en Europe en 2012*, Drees, juillet.
- * Rosalinda Coppoletta et Vincent Le Palud, 2014, «Les dépenses de santé et l'Assurance maladie : qu'en pensent les Français ? », *Comptes nationaux de la santé*, Drees, septembre.

En savoir plus sur la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees)

La Drees est le service statistique du ministère des affaires sociales et de la santé et des droits des femmes. Elle a pour mission de fournir une capacité d'observation, d'expertise et d'évaluation dans les domaines de la santé et la solidarité, afin d'éclairer l'action publique.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/>